

Lors de l'Assemblée générale du 9 décembre 2015, les Socialistes ont décidé de confirmer le vote de leurs député-e-s au Grand Conseil en faveur du crédit d'ouvrage de CHF 20'869'000 pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

### **Oui à la construction de 1500 logements à loyers abordables !**

Le projet prévu sur le secteur des Vernets permettra notamment la construction de 1500 logements, dont 300 logements pour étudiants, 800 logements d'utilité publique et 400 logements en loyers libres, contrôlés, auxquels s'ajoutent les activités et les équipements, dont une part pour les acteurs culturels, ce que les Socialistes ont toujours défendu sur ce secteur.

Afin de permettre la construction de ces mêmes logements dès 2019 et leur mise à disposition dès 2022, il est impératif que l'armée libère le site des Vernets avant l'échéance de la convention de place d'armes en 2040. Cette même convention prévoit que l'Etat de Genève peut récupérer le périmètre concerné en tout temps pour autant qu'il propose une indemnisation ou un site équivalent doté d'infrastructures équivalentes et accepté par la Confédération. Le Conseil d'Etat a déposé 3 projets de loi pour le déploiement sur 3 sites, Epeisses, Aire-la-Ville et Meyrin-Mategnin dont le programme a été validé par la Confédération. En revanche, si l'armée reste sur le site, le canton sera tenu de financer les coûts d'entretien et de réfection de la caserne pour des travaux estimés à CHF 25 millions.

### **1500 logements maintenant**

Ces 3 projets de loi ont été acceptés par le Grand Conseil en avril 2015. Un référendum a été lancé contre le seul crédit portant sur le site de Meyrin-Mategnin par le GSSA. Ce crédit doit donc être confirmé lors de la votation cantonale du 28 février 2016.

Dire OUI c'est réaliser 1500 logements sans attendre 20 ans supplémentaires, soit le temps d'une génération. Ces logements répondent aux besoins prépondérants de la population et leurs loyers seront contrôlés par l'Office cantonal du logement ; Antonio Hodgers a rappelé que ces loyers ne seraient pas déplaçonnés. Les acteurs institutionnels qui construiront ces logements sont ces mêmes acteurs que les socialistes ont toujours appuyés : fondations immobilières, coopératives et fondation pour le logement des jeunes en formation notamment.

**Pour toutes ces raisons, le Parti socialiste genevois appelle à voter OUI à l'objet cantonal n°8.**